

---

[Imprimer](#)

## **La région Ile-de-France engage une nouvelle politique d'achats responsables**

Image

---

**Le conseil régional d’Ile-de-France a voté, le 20 mars 2019, une nouvelle politique d’achats responsables qui prévoit notamment la création d’une centrale d’achat régionale et une labellisation de sa démarche l’an prochain.**

La Région a franchi une nouvelle étape dans sa politique d’achat. En mars 2017, elle avait adopté un “small business act” qui a permis de passer de 64 % de TPE et de PME parmi ses fournisseurs à 88 % en 2018. En valeur, c’est 554 millions d’euros qui vont aux TPE-PME, sur un milliard de commandes. En 2018, la collectivité locale avait signé une charte “Relations fournisseurs et achats responsables” afin de mettre en place “des rapports durables et équilibrés avec ses fournisseurs et un meilleur respect des délais de paiement à leur égard”.



“Nous avons engagé une professionnalisation de la fonction achat et amélioré le dialogue avec les fournisseurs”, observe Stéphane Salini, vice-président du conseil régional d’Ile-de-France chargé des finances et de l’évaluation des politiques publiques.

## **Mutualiser les commandes**

La nouvelle politique d’achat prévoit la création d’une centrale d’achat régionale afin de mutualiser

---

les commandes pour les lycées, les organismes associés et d'autres collectivités. L'objectif est d'obtenir "de meilleurs tarifs tout en réalisant des économies d'échelle". Chaque année, les achats du conseil régional d'Ile-de-France représentent un milliard d'euros dans les secteurs de la construction, des équipements des lycées, de la formation professionnelle, de l'informatique et des télécommunications ou encore du conseil.

"Cette centrale d'achat pourra s'ouvrir aux communes franciliennes, leur permettant ainsi de bénéficier de marchés disponibles et de conditions économiques intéressantes, en agissant comme un véritable outil de solidarité du territoire", explique la Région. Les premiers marchés seront lancés dès 2019 et opérationnels début 2020, pour des montants pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros.

### **"Mieux négocier les prix"**

"Nous sommes passés d'une culture administrative, centrée sur la sécurisation des procédures, à une logique d'objectifs. Nous poursuivons un objectif de réduction de nos dépenses de 100 millions d'euros sur cinq ans. Nous avons atteint, en deux ans, 50 % de cet objectif, rapporte Stéphane Salini. Chaque direction avait auparavant sa propre fonction achat. Nous travaillons désormais en amont, par exemple avec les agents en charge des lycées, puis nous mutualisons les commandes et achetons en gros. Ce qui permet de stimuler la concurrence et de mieux négocier les prix."

### **Clauses d'insertion sociale**

Par ailleurs, la Région s'engage à intégrer des clauses d'insertion sociale dans au moins 15 marchés publics en 2019. En matière d'heures d'insertion, les contrats passés avec les fournisseurs ont permis de réaliser 110 000 h pour un public éloigné de l'emploi en 2018, et l'objectif est d'atteindre 144 000 h en 2019.

"Cette stratégie d'achats responsables contribue également aux ambitions environnementales de la collectivité locale, ajoute-t-elle, avec le développement de critères limitant l'impact environnemental des achats, et des projets abaissant les consommations énergétiques et l'impact carbone (véhicules propres, rénovation thermique des lycées, etc.)."

L'ensemble de cette démarche est rassemblé sous la bannière du « Label des relations fournisseurs et achats responsables » que la Région s'est engagée à obtenir avant 2021.